



COMMUNIQUE DE PRESSE

Poitiers, le 24 avril 2020

ARRÊTÉS CADRES SÉCHERESSE DANS LE DÉPARTEMENT DE LA VIENNE

Les arrêtés cadres sécheresse définissant les zones d'alerte et les mesures de limitation ou de suspension provisoires des usages de l'eau durant l'année 2020 pour les différents bassins hydrologiques et hydrogéologiques dans le département de la Vienne viennent d'être signés par les différents Préfets concernés.

Ces arrêtés cadres sont applicables du 1^{er} avril au 31 octobre 2020.

Les arrêtés sont consultables dans les mairies des communes concernées ainsi que sur le site internet des services de l'État dans la Vienne :

<http://www.vienne.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Eau-et-milieus-aquatiques/Gestion-quantitative-de-la-ressource-en-eau/Arretes-cadre-secheresse/Arretes-cadres-secheresse>

Contact presse

Nathalie BRIONNET – Responsable par intérim du Service de Communication Interministérielle
Préfecture de la Vienne – nathalie.brionnet@vienne.gouv.fr – 05.49.47.24.76